Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

FRANCE – Présence de riz Basmati OGM illégal

Par Eric MEUNIER

Publié le 08/03/2012, modifié le 09/03/2026

La présence de riz basmati génétiquement modifié (GM), non autorisé dans l'Union européenne, a été signifiée par la France en janvier 2012 au Système d'Alerte Rapide pour l'Alimentation humaine et animale (RASFF) [1].

Selon le site du RASFF, ce riz basmati, découvert en août 2011 suite à un contrôle interne d'une entreprise (dont le nom n'est pas fourni), provient du Pakistan et d'Inde et contient un transgène appelé génériquement Pubi-Cry, son identité précise n'étant pas connue. Ce transgène induit l'expression d'une protéine insecticide Bt. Le riz basmati incriminé est annoncé comme ayant été retiré du marché français.
Selon Emmanuelle Miralles de la DGCCRF en France, interrogée par Inf'OGM, ce cas est pour l'instant considéré comme *« un cas ponctuel pour lequel l'enquête est en cours du côté de la Commission européenne »*. Cette dernière nous a en effet confirmé avoir pris contact avec les autorités pakistanaises et indiennes afin qu'elles enquêtent dans leur pays. A ce jour, la Commission européenne considère néanmoins comme *« improbable »* que ce riz soit un des riz chinois régulièrement retrouvés en Europe (Bt63, KeFeng6...). Notons que le Luxembourg a également signifié au RASFF la découverte faite en septembre 2011 d'un tel riz basmati GM illégal en provenance de France, deux semaines avant la France. Plusieurs riz GM ont déjà fait l'objet de la grande majorité des alertes en 2011 puisqu'ils concernaient 31 des 32 alertes [2] !

---

[1] https://webgate.ec.europa.eu/rasff-... : lancer la recherche avec « genetically modified » en mot clef dans la case « subject » et voir les résultats concernant le « basmati rice ».

[2] UE – Bilan 2011 et 2010 des contaminations par des PGM illégales : principalement du riz OGM

Adresse de cet article : https://infogm.org/france-presence-de-riz-basmati-ogm-illegal/